

Rapport public Parcoursup session 2024

CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	85	321	154	110	84

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	296	144	101	76	90,5 %
			Masculin	25	10	9	8	9,5 %
			Total	321	154	110	84	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D. E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	63	39	27	20	43,5 %
				AB	39	25	19	16	34,8 %
				B	17	13	12	6	13 %
				TB	5	5	5	4	8,7 %
				Total	131	82	63	46	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	45	16	10	9	37,5 %
				AB	35	19	13	9	37,5 %
				B	13	9	7	6	25 %
				TBF	1	1	0	0	0 %
				Total	99	45	30	24	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	20	3	2	2	18,2 %
				AB	39	10	5	4	36,4 %
				B	16	8	6	5	45,5 %
				TB	4	2	1	0	0 %
				Total	83	23	14	11	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	0	0	0 %
				AB	2	1	1	1	100 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	4	2	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	2	2	2	100 %
				Total	4	2	2	2	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	199	85	52	39	46,4 %
			En réorientation	49	30	25	19	22,6 %
			Non scolarisés	55	30	25	20	23,8 %
			Scolarité étrangère	6	4	3	2	2,4 %
			Autres	12	5	5	4	4,8 %
			Total	321	154	110	84	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	71	34	21	16
			Autres doublettes	21	8	7	6
		Baccalauréat Professionnel	Accompagnement, soins et services à la personne option b : « en structure »	31	9	6	5
			Autres spécialités	44	14	8	6

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	77,2 %	81 %	75 %	72,7 %
		Autres doublettes	22,8 %	19 %	25 %	27,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CENTRE REGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE - D.E Educateur de Jeunes Enfants (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (25086)	Jury par défaut	Accompagnement, soins et services à la personne option b : « en structure »	41,3 %	39,1 %	42,9 %	45,5 %
		Autres spécialités	58,7 %	60,9 %	57,1 %	54,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	connaissance de la formation et du métier	Description dans le dossier Parcoursup du candidat des éléments précédemment cités	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Existence d'activités extérieures ayant trait au secteur de la petite enfance	Description de ces expériences et réflexion autour de leur intérêt dans le cadre du projet de formation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Sélection des étudiants en formation initiale :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 02/ Moyenne : 21.07
- Les 85 places du quota sont pourvues par des candidats qui ont entre 35 points et 22 points
- La commission a décidé d'une liste complémentaire de 69 places pour ceux qui avaient entre 21.5 points et 11 points. Au total, 154 candidats sont classés
- En deçà de 11 points, soit 40 stagiaires, les candidats ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature

Sélection Apprentissage :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 02/ Moyenne : 17.91
- Les quotas n'existant plus pour la formation en apprentissage, la liste des stagiaires pouvant intégrer la formation EJE au CRFPE se base sur les stagiaires admis en formation initiale (la plupart des candidats ayant fait les 2 vœux). Pour les stagiaires qui ont fait le vœu en apprentissage uniquement, leur candidature est validée s'ils ont obtenu la note minimale prévue en fin de liste de formation initiale (à savoir 11/35). Nous avons donc au total 108 stagiaires classés en apprentissage.
- En deçà de 11 points, soit 40 stagiaires, les candidats ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature

Sélection demandeurs d'emploi :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 18 / Moyenne : 27.32
- Les 5 places du quota sont pourvues par des candidats qui ont entre 35 points et 31 points
- La commission a décidé une liste complémentaire de 9 places pour ceux qui avaient entre 31 points et 18 points
- Les 2 derniers inscrits sous ce statut ne se sont pas présentés aux oraux : ils n'ont pas été classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature

Sélection salariés ou en reconversion :

- Meilleure note : 35/ Note la plus faible : 10/ Moyenne : 26.05
- Les 5 places du quota sont pourvues par des personnes qui ont entre 35 points et 32 points
- La commission a décidé une liste complémentaire de 3 places pour ceux qui avaient entre 31.5 points et 14 points.

- En deçà de 14 points, soit 2 stagiaires, les candidats ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de leur candidature

Pour établir ces classements, la commission a pris en compte, en priorité les notes égales ou supérieures au seuil décidé par statut (cf. ci-dessus), puis, pour les ex-aequo, les candidats ont été départagés en fonction de la note obtenue aux critères suivants par ordre décroissant de préférence :

- o Critère 6 : intérêt pour le champ de la petite enfance
- o Critère 5 : connaissance de la formation EJE
- o Critère 7 : Rapport au projet de formation
- o Critère 3 : Aptitudes à l'analyse et au questionnement
- o Critère 4 : Aptitude à la communication et à la relation
- o Critère 2 : Ouverture aux autres
- o Critère 1 : Ouverture, approche générique

Pour cette année 2024, deux ex-aequo sur 2 notes différentes (faisant parti de la liste d'attente) ont été traités. Les stagiaires ont été départagés en étudiant les commentaires faits par les jurys sur les feuilles de notation des oraux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats non admis pourront contacter le service d'admission du CRFPE (selection@crfpe.fr) afin d'avoir le détail de la notation de l'oral passé.

La demande doit être faite dans un délai d'un mois maximum, suite à l'annonce des résultats.

Signature :

Sylvain PEYRATOUT,

Directeur de l'établissement CENTRE REGIONAL DE
FORMATION DES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE